

L'économie solidaire, pour prendre soin de l'écosystème du lien social

En 1992, au Sommet de la Terre, à Rio, les grandes nations présentes ont adopté le principe de l'*Agenda 21*. *Agenda* signifie littéralement « ce qui doit être fait » et *21* signifie « au 21^e siècle ».

L'adoption de cette résolution était l'expression collective d'une urgence à agir et à penser en prenant en compte une quadruple préoccupation qui devenait la charte du développement durable : « *Promouvoir l'activité économique de façon à promouvoir en même temps la protection de l'environnement, l'équité sociale entre les peuples et les populations victimes de la pauvreté, et en développant la participation effective de tous à la prise de décision.* »

Comme de nouveaux points cardinaux, ces quatre principes de l'*Agenda 21* et du développement durable (activité économique, protection de l'environnement, équité sociale et participation des citoyens) sont invités à devenir les « référentiels des bonnes pratiques » de l'économie non seulement à l'échelon international mais au niveau le plus quotidien de nos pratiques associatives, ecclésiales et personnelles.

Dans la diaconie du Var, la mise en œuvre de l'*Agenda 21* a surtout trouvé son point d'ancrage dans la promotion et le développement de l'économie solidaire.

Cette forme d'économie se définit volontiers comme « *l'économie du lien* » en décalage avec l'économie traditionnelle que l'on pourrait désigner comme « *l'économie du bien* ». En effet, dès que l'on aborde le thème de l'économie, il est fréquent de parler d'emblée de « production de biens », d'« augmentation du capital », d'« utilisation des ressources pour une consommation croissante... », etc.

Parler *économie solidaire* évoque plutôt le souci d'une prise en compte prioritaire du « *lien social* » comme valeur d'échange : cela s'exprime par le souci du soumettre les logiques financières aux logiques de l'intérêt général, par la volonté de prendre en compte les publics marqués par la pauvreté, le chômage et l'exclusion au cœur des dispositifs de production !

Pour les chrétiens, ce concept d'économie solidaire intègre à merveille leur souci de créer une civilisation de l'amour en restant réalistes et efficaces sur l'organisation de la société et la création d'initiatives citoyennes !

Les initiatives citoyennes ont pris des formes très diverses : entreprises d'insertion, associations intermédiaires, épicerie solidaire itinérante, commerce équitable, chantiers de cohésion sociale, jardins communautaires, plateformes d'économie solidaire, centre ressource inter-associatif, covoiturage, agence de tourisme solidaire, microcrédits, etc.

L'économie solidaire devient ainsi un espace ouvert à l'inventivité et à l'imagination créatrice : elle permet d'aborder les problèmes de société en recherchant des solutions qui honorent les quatre axes de l'*Agenda 21*.

À titre d'exemple, elle devient le « moteur de recherche » dans la diaconie du Var pour proposer des perspectives concrètes dans le défi de l'accueil des étrangers et des migrants : co-développement, démarche participative, pépinière d'entreprises d'économie solidaire, formation professionnelle, etc.

De façon toute spéciale, pour aborder l'accueil, l'intégration sociale et l'éventualité d'un retour au pays des Roms de Roumanie installés dans le Var, l'économie solidaire est devenue l'axe de travail de tous ceux qui sont préoccupés par le sort de cette première minorité de l'Europe soumise à la discrimination, au rejet et à l'exclusion.

En effet, pour sortir de l'engrenage infernal de ce rejet, lié en grande partie à leur « comportement économique » (mendicité, « vols », récupération de métaux dans des conditions hors normes), à l'enfermement dans des conduites de dépendances (assistanat, indigence financière, vie au jour le jour), et à des menaces permanentes (reconduites à la frontière, pression policière...), nous avons choisi de réfléchir en terme d'économie solidaire pour prendre en compte leur propre dynamisme et créativité, leur besoin d'argent, leurs liens avec la Roumanie, et leur imagination !

Ainsi est née l'idée de monter une entreprise d'import-export entre la France et la Roumanie, qui permette de respecter leur « migration pendulaire » (aller et venues fréquentes) et qui de facto assume la solidarité locale, l'appel aux dons d'objets, la lutte contre le gaspillage et l'esprit d'entreprise !

De la même manière, la recherche d'un nouveau terrain avec les perspectives d'une épicerie solidaire, d'une laverie-repasserie, et d'un groupe musical se met en route. Autant dire que l'économie solidaire aide à repenser non seulement l'économie mais aussi le social !

Le bienheureux Frédéric OZANAM aimait à répéter : « La charité est inventive à l'infini ! ». Trop longtemps cette inventivité de la charité n'était regardée que sous l'angle de la consommation... Il est temps de la regarder aussi du côté de la production. C'est probablement un des défis de l'économie solidaire... au risque de l'Évangile !

Il s'agit essentiellement de prendre soin de l'écosystème du lien social, un bien sacré !

Gilles REBÈCHE

Diacre du diocèse de Fréjus-Toulon